063-246301097-20211214-20211214_AFD02-DE Regu le 20/12/2021 CCEDA CC 14/12/2021 (AFF.DIV.02)

COMMUNAUTE DE COMMUNES « ENTRE DORE ET ALLIER »

29 avenue de Verdun 63190 LEZOUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE

RÉUNION DU 14 DÉCEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, le 14 décembre, le Conseil de la Communauté de Communes « Entre Dore et Allier » s'est réuni, en session ordinaire, à l'auditorium de la Médiathèque intercommunale à Lezoux, après convocations légales en date du 07 décembre, sous la présidence de Madame Elisabeth BRUSSAT.

Etaient présents lors de l'appel nominal :

Etalent presents fors de l'apper nommai.	
Mme Josiane HUGUET	M. Gilles MARQUET
Mme Danielle GRANOUILLET	Mme Éliane GRANET
M. Jean-Baptiste GIRARD	M. Thierry TISSERAND
Mme Agnès TARTRY-LAVEST	Mme Élisabeth BRUSSAT
Mme Sylvie EXBRAYAT	M. Cédric DAUDUIT
M. Daniel PEYNON	Mme Patricia LACHAMP
Mme Annick FORESTIER	M. Florent MONEYRON
Mme Déolinda BOILON	Mme Nicole BOUCHERAT
M. Alain COSSON	M. Jean-Louis DERBIAS
Mme Marie-France MARMY	Mme Michelle CIERGE
M. Christian BOURNAT	M. Bernard FRASIAK
Mme Catherine MORAND	Mme Séverine VIAL
M. Guillaume FRICKER	M. Yannick DUPOUÉ
Mme Sylvie ROCHE	M. Antoine LUCAS
M. Romain FERRIER	Mme Laurence GONINET
Mme Anne-Marie OLIVON	

Suppléants présents : Mrs Patrice BLANC et Philippe BÉAL

<u>Etaient représentés (procuration)</u>:

Mme Mme Isabelle GROUIEC (à M. Thierry TISSERAND)

M. René BROUSSE (à Mme Michelle CIERGE)

Etaient absents:

M. Patrick GIRAUD Mme Julie MONTBRIZON

VOTE: En exercice: 35 Présents: 31 / Représentés: 2 Votants: 33

<u>Madame la Présidente propose de commencer la séance par les OJ en matière de RH : OJ n° 13-14-15 & 16</u>

Mouvement en cours de séance (entrées/sorties) :

- Est arrivée en cours de séance (18h30) à compter de l'OJ n° 01 Mme Anne-Marie OLIVON (absente pour les OJ 13 ; 14 ; 15 et 16)
- Sont partis en cours de séance à compter de l'OJ n°..... M. Mme

Les Délégués formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé, conformément à l'article L.211.4 du Code des Communes, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Monsieur Romain FERRIER, ayant obtenu, à bulletins secrets, la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

OBJET : RESSOURCES HUMAINES - CREATION D'UN EMPLOI PERMANENT D'ASSISTANT DE CONSERVATION A TEMPS COMPLET

CCEDA CC 14/12/2021 (AFF.DIV.02)

RESSOURCES HUMAINES CREATION D'UN EMPLOI PERMANENT D'ASSISTANT DE CONSERVATION A TEMPS COMPLET

- VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires ;
- VU la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale;
- CONSIDÉRANT que suite à la mise en disponibilité d'un agent titulaire du grade d'assistant de conservation principal de 2^{ème} classe, la procédure de recrutement pour pourvoir l'emploi de médiateur et coordinateur du réseau des médiathèques a aboutie;
- CONSIDÉRANT que le candidat retenu est titulaire du grade d'assistant de conservation :

Le Conseil de la Communauté de communes, DECIDE

- De créer un poste permanent à temps complet à compter du 1^{er} février 2022 sur le grade d'assistant de conservation (catégorie B), pour exercer les fonctions de médiateur et coordinateur du réseau des médiathèques, à savoir :
 - Assurer la responsabilité du Pôle coordination, structuration et animation des Points-Médiathèques,
 - Contribuer au fonctionnement courant du Réseau des Médiathèques entre Dore et Allier,
 - O Contribuer et participer à l'élaboration du programme d'action culturelle, aux manifestations et accueil des publics.
- D'inscrire au budget les crédits correspondants.

À l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme, Fait et publié à Lezoux, le 17 décembre 2021 Signé par Élisabeth BRUSSAT, Présidente.